

CONVENTION D'OCCUPATION AU MARCHÉ MUNICIPAL

CATEGORIES

FRUITS ET LEGUMES-MARAICHER

CREMERIE-FROMAGERIE

RÔTISSERIE-BOUCHERIE-CHARCUTERIE

FLEURISTE-HORTICULTEUR

POISSONNERIE-FRUITS DE MER

TRAITEUR

BOULANGERIE

BUVETTE

AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES

NON ALIMENTAIRE :

Rayer les mentions inutiles

RAISON SOCIALE / COMMERCIAL / ENSEIGNE :

NOM DU COMMERCE :

NOM et Prénom du responsable :

Adresse :

.....

Téléphone : Mobile :

Email :

NATURE DE L'UTILISATION :

STAND(S) : n° Mètres linéaires Faciaux : m

Mètres linéaires latéraux : m

Mètres linéaires comptés : m

ATTENTION : Ce calcul doit être validé par le service Vie économique

JOURS D'ACTIVITES :

JEUDI

DIMANCHE

JEUDI et DIMANCHE

INSTALLATION :

Vitrine(s) :

Autre réfrigération (précisez) :

Balance(s) :

Four(s) :

Trancheuse(s) :

Autre matériel, précisez type et nombre :

PERSONNE(S) PRESENTE(S) SUR STAND :

Nom prénom :

Fonction :

Nom prénom :

Fonction :

Nom prénom :

Fonction :

VEHICULES UTILISES :

Nom prénom :

Marque et type du véhicule:

N° immatriculation :

Nom prénom :

Marque et type du véhicule:

N° immatriculation :

Nom prénom :

Marque et type du véhicule:

N° immatriculation :

OBLIGATIONS :

Le demandeur s'engage à acquitter la redevance d'occupation du (des) stand(s) et de se conformer au règlement intérieur du marché, délibération du Conseil Municipal en vigueur.

Le demandeur s'engage à respecter le(s) jour(s) de présence pour le(s)quel(s) il a fait la demande

PIECES A FOURNIR A L'INSCRIPTION ET EN CAS DE CHANGEMENT:

- Un extrait de K-bis
- La carte professionnelle
- Attestation d'assurance professionnelle
- Attestation d'assurance éventuelle si véhicule d'activité

PIECES A FOURNIR APRES INSTALLATION (OBLIGATOIRES et ANNUELLES)

- Certificat de conformité des installations frigorifiques
- Certificat de conformité électrique des installations du stand

Tout dossier incomplet ou de fausse(s) déclaration(s) sur ce document entraîneront la nullité de la demande

A SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY, le

Cachet de l'entreprise et/ou signature du demandeur :

Manuscrit : « Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du marché et l'accepte »

N.B. : Nul ne peut démarrer son activité avant réception de l'accord du service Développement Économique.

Envoyer les documents à : **Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry**
Service Développement Économique
Hôtel de Ville - 185 avenue de Fontainebleau
77310 SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

VISA DU SERVICE Vie économique	VISA DE L'ELU
Dimensions : Activité : Le :	

NOTIFICATIONS

Notifié à l'intéressé le

Notifié au régisseur le

Notifié à la Police Intercommunale, le